Évaluation des impacts sur la santé du PAS de la CC Cœur de Loire

# Toile de l'urbanisme favorable à la santé

## Orientations du PAS

organisées en **3 cercles**

**Accueillir** en Cœur de Loire | **Vivre et produire** en Cœur de Loire | **Révéler et préserver** Cœur de Loire

| | | |
|---|---|---|
| 1 | 4/5 | Stimuler l'emploi local et affirmer la stratégie économique du territoire |
| 2 | 3/5 | Renouer progressivement avec l'attractivité résidentielle |
| 3 | 5/5 | Mettre en œuvre un développement résidentiel prenant en compte les besoins de toutes et tous |
| 4 | 4/5 | Affirmer une organisation territoriale au service de l'attractivité grâce à une complémentarité entre polarités urbaines et villages ruraux |
| 5 | 5/5 | Redonner leur place aux cœurs de bourgs pour en faire des lieux de vie dynamiques |
| 6 | 5/5 | Développer une offre de logements diversifiée et adaptée de sorte à répondre aux besoins des populations actuelles et futures |
| 7 | 5/5 | Améliorer, adapter et renouveler le parc de logements dans un objectif de réduction de la vacance |
| 8 | 5/5 | Développer une offre d'équipements et services contribuant à l'attractivité du territoire et améliorer leur accessibilité |
| 9 | 5/5 | Conforter et développer une offre de mobilité décarbonée, durable et de proximité |
| 10 | 5/5 | Soutenir le dynamisme de l'offre commerciale |
| 11 | 5/5 | Soutenir l'économie productive et améliorer l'aménagement des zones d'activités économique |
| 12 | 5/5 | Conforter les espaces agricoles et les activités qui y sont associées |
| 13 | 5/5 | Développer la filière bois locale |
| 14 | 4/5 | Poursuivre et orienter le développement des énergies renouvelables |
| 15 | 5/5 | Agir pour un urbanisme favorable à la santé |
| 16 | 5/5 | Protéger la trame verte et bleue |
| 17 | 4/5 | Maintenir la capacité du territoire à séquestrer le carbone |
| 18 | 5/5 | Prendre en compte et prévenir les risques naturels et technologiques dans l'aménagement du territoire |
| 19 | 5/5 | Préserver la ressource en eau |
| 20 | 4/5 | S'inscrire dans une démarche de sobriété foncière et de réduction de l'artificialisation des sols |
| 21 | 4/5 | Valoriser l'héritage paysager et naturel, marqueur de l'identité du territoire |
| 22 | 5/5 | Développer l'activité touristique en capitalisant sur la Loire, les vignobles et les forêts |
| 23 | 5/5 | Favoriser un bâti sobre en énergie |
| 24 | 5/5 | Accompagner la gestion et le traitement des déchets |

## Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

### Cadre de vie, construction et aménagement

Construire ou réhabiliter du bâti de qualité

Aménager des espaces urbains de qualité

Assurer la sécurité des habitants

### Modes de vie, structures sociales et économiques

Favoriser les déplacements et modes de vie actifs

Inciter aux pratiques de sport et de détente

Inciter à une alimentation saine

Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle

Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables

Favoriser la participation au processus démocratique

Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements

Assurer les conditions d'attractivité du territoire

### Milieux et ressources

Préserver la biodiversité et le paysage existant

Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes

Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles

Améliorer la qualité de l'air extérieur

Améliorer la qualité et la gestion des eaux

Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers…)

Améliorer la qualité et la gestion des sols

Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

### La prise en compte des objectifs de l'UFS dans le PAS

Clé de lecture

Note qualitative par orientation : 5/5

Nombre d'occurrences par orientation du PAS : 7 ; 4 ; 1

Nombre d'occurrences dans le PAS : 35 ; 15 ; 4

Conception et réalisation : **AUDAB** | Janvier 2025.